

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 08 mars 2016 à 20h30

Présents : E. Maufroy, A. Garnier, L. De Cuyper, Th. Esteve, A. Divoux, N. Zanotto, M. Fromonot

Excusés : S. Liabeuf pouvoir à M. Fromonot, M. Sapolin pouvoir à Mr le Maire, C.
Cherrier pouvoir à L. Decuyper, B. Chardon, R. Papa

Non excusé : R. Sebire-Mutra

Secrétaire de séance : M. Fromonot

Réunion commencée à 20 h 35

Compte rendu du mois de février validé à l'unanimité

1 – BALAYAGE DES RUES :

Reconduction de la société Mansanti TP pour un contrat d'une durée de 3 ans (17 février 2016 au 17 février 2019) pour un montant de HT 568€25 chaque passage dans la commune.
Détail HT: 410 € forfait 1/2 journée + 1 h supplémentaire à 108€ + 1 déplacement
AR 0.75h à 67€ soit 50.25€ soit au total 568.25€ arrondi à 560.00€
Il y aura 6 passages dans l'année.

Proposition votée à l'unanimité.

2 – REGLEMENT FRAIS MEDICAUX AUX PRATICIENS PAR LE CDG 89

Le centre de gestion de l'Yonne assure le secrétariat du Comité médical et de la Commission de réforme pour les agents communaux.
Afin d'éviter les délais de remboursement trop longs, le centre de gestion propose qu'une convention soit établie pour rembourser les frais directement et qui seront ensuite facturés à notre collectivité.

Proposition votée à l'unanimité.

3 – TAXE D'ASSAINISSEMENT POUR 2016 :

En 2015 le taux était de 1,77% TTC.
Il est proposé que ce taux passe à 1,87 %

Proposition non retenue : 3 pour et 7 contre

A la majorité, reconduction du taux 2015 pour 2016

Il y a eu une proposition pour augmenter la taxe de raccordement au tout à l'égout ainsi que le doublement de la taxe assainissement (pour les propriétés raccordables et non raccordées à ce jour) mais comme cela ne figurait pas à l'ordre du jour ce sujet sera discuté lors d'une prochaine séance de conseil.

4 – TRANSPORT SCOLAIRE:

20 élèves de Pontigny sont actuellement scolarisés à Venouse et à Rouvray. Les parents paient 90 € le transport/an/enfant. Il est proposé de prendre en charge ces frais à la rentrée scolaire 2016/2017 uniquement pour les enfants de Pontigny scolarisés à l'école de Venouse et Rouvray.

Le remboursement s'effectuera après demande de la famille auprès de la mairie et sur présentation du justificatif de paiement auprès du Conseil Départemental.

Proposition votée à l'unanimité.

5 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions des associations ne seront pas votées ce soir comme indiqué dans l'ordre du jour. Seule, celle de l'amicale des pompiers fera l'objet d'un vote pour une attribution de 1.400€ (vacations 2015). « Because » besoin d'argent.

Proposition votée à l'unanimité.

6 - SDEY :

Travaux réalisés = 1051.85 € en 2015 reste à charge à la commune
841.48 € TTC à payer.

Proposition votée à l'unanimité.

La Société Eiffage passe tous les mois et fait le tour du village rue par rue pour contrôler les réverbères ; il serait bien de prévenir le secrétariat de mairie lorsque l'on s'aperçoit d'un problème d'éclairage.

A ce jour : éclairage 1 rue de Bellevue, 4bis rue de la tuilerie, 1 rue des seringas ne fonctionne pas. A suivre

7 - DON

Un chèque de 150 € a été remis au CCAS.

Vote à l'unanimité

DIVERS :

Réunion le 12 mars pour le compostage à la maison de la forêt.

RDV avec Renouer au sujet de la location de la benne à 80€
affaire à suivre

Congrès des maires du 31/05 au 02/06/2016 se déroule Porte de Versailles
Mr le Maire demande si cela intéresse quelqu'un pour y participer. (lui faire savoir le plus rapidement possible.)

Point sur le Feeling : dossier refusé par le SDIS car incomplet,
par conséquent le Feeling ne devrait pas ouvrir.

**Conclusion : pas d'autorisation, manque de
sécurité = infraction.**

Le dossier concernant les travaux de réhabilitation de la ligne aérienne
ROUSSON-SEREIN est disponible en mairie pour consultation.

Réunion terminée à 21 h 46